

Dialoguez  
avec le  
**Collège**



**Rofessart – 24 février 2022**

# Déroulement de la rencontre

## Présentation des membres du Collège

### 3 exposés :




- Mobilité à Rofessart
- Environnement à Rofessart (déchets, recyparc, nature)
- Urbanisme à Rofessart et alentours

**Après chaque exposé : 2-3 questions** (chat/sms/en direct)

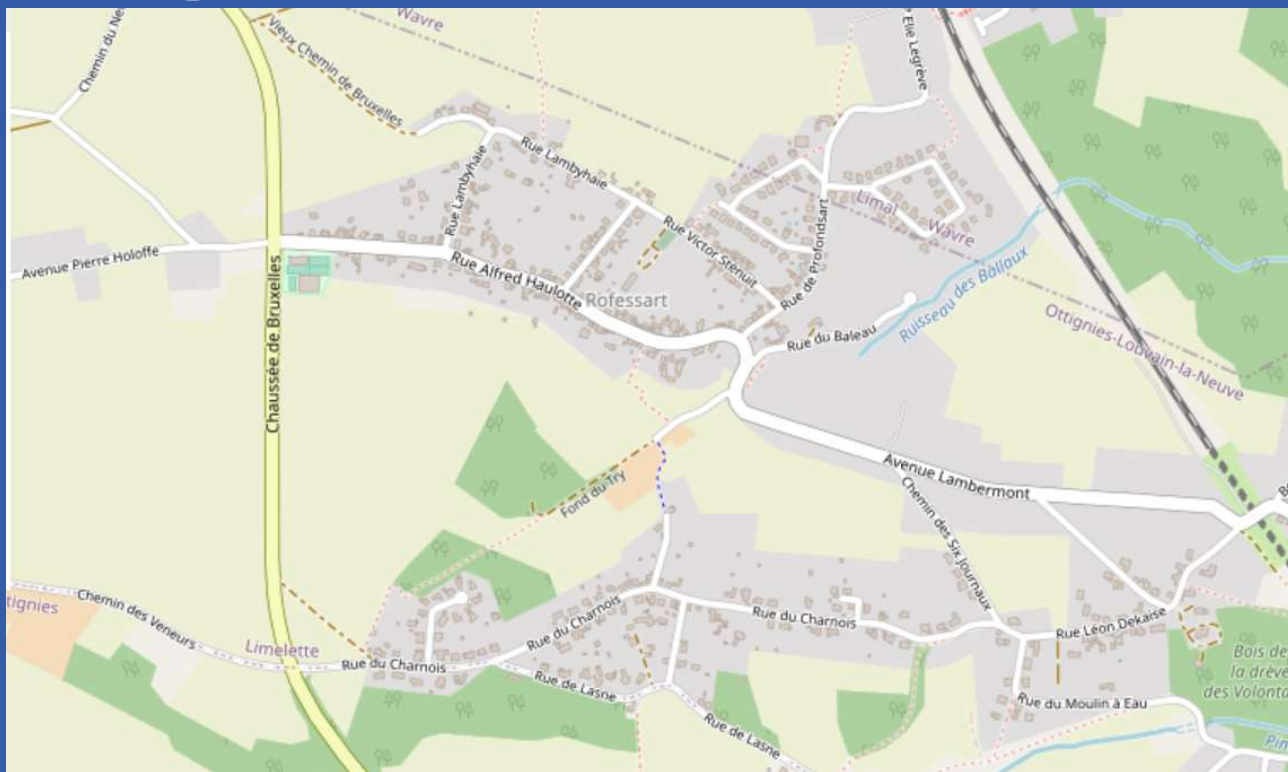
**Une séance générale de questions – réponses**

Fin à 22h

# Quelques rappels

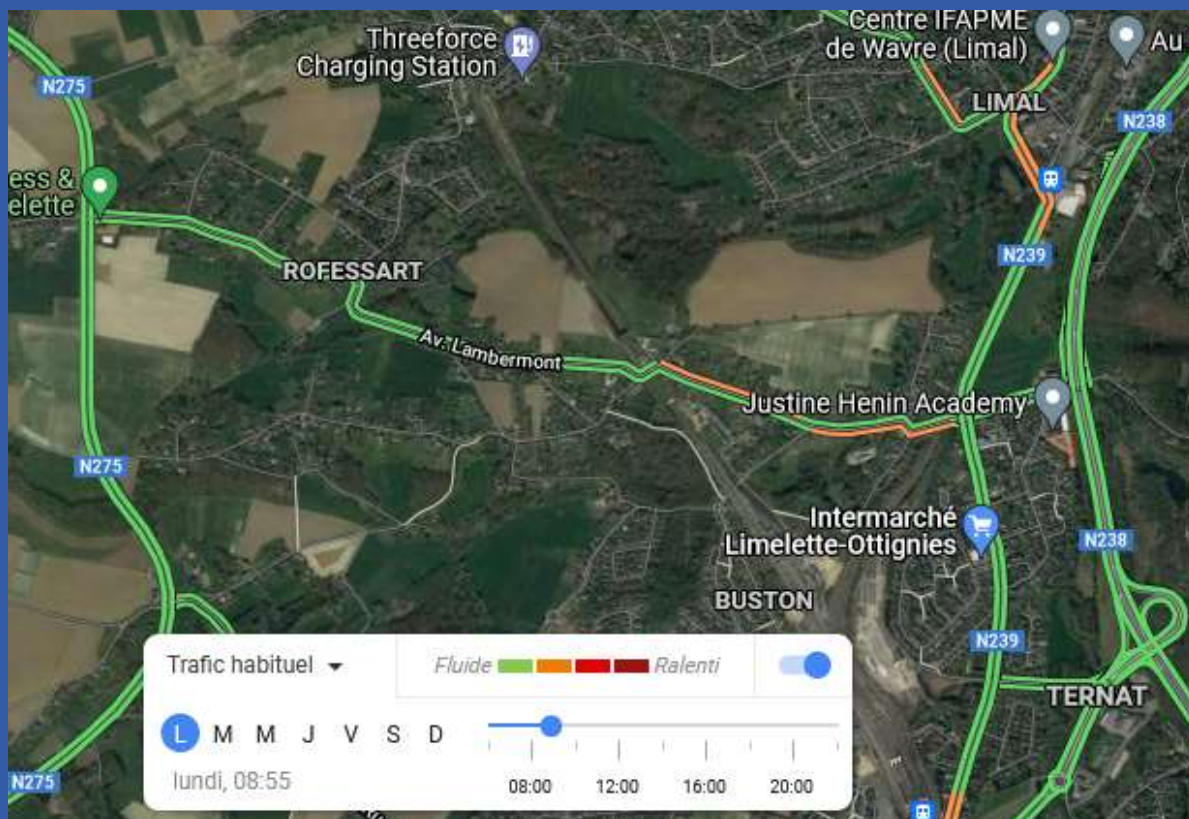
- Merci de désactiver votre micro 
- Pour poser une question durant les exposés et durant la séance de questions-réponses :
  - ✓ Le chat (module de conversation) 
  - ✓ Le sms : au 0471 39 99 28
  - ✓ En direct 
- Enregistrement

# Dialoguez avec le Collège



Rofessart 24/02/2022

# Trafic routier : fluidité



Congestion automobile: quelques points noirs en heure de pointe (lundi 9h)

- Après le quartier vers Ottignies (rue de Jassan)

➔ PAM (transfert modal)

# Projet Ville 30

## Légende

- Zone (20km/h)
- Zone 30 (30km/h)
- Zone agglomération (50km/h)
- Zone 50 (hors agglomération 50km/h)
- Zone (article 10)
- Zone 70 (70km/h)
- Zone 90 (90km/h)
- Autoroute (120km/h)

Plusieurs voiries concernées dans la zone :

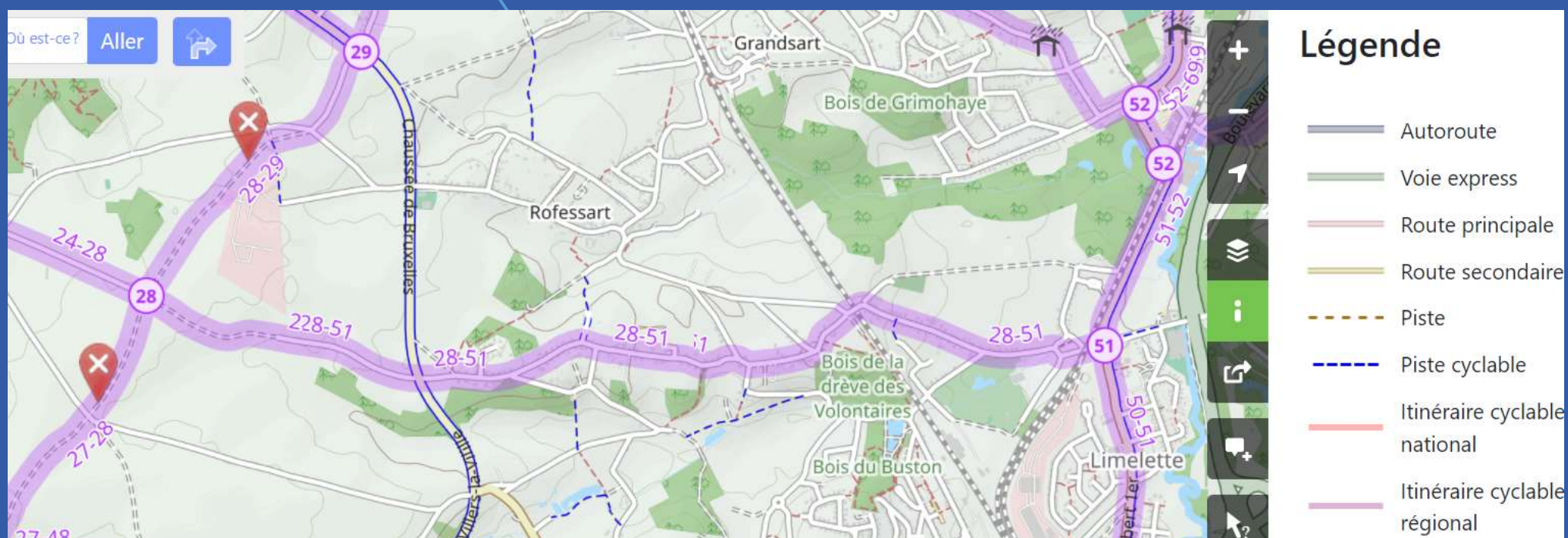
A. Haulotte,  
Lambyhaie,  
Sténuit,  
Profondsart,  
Baleau

# Travaux

- Pas de travaux spécifiques prévus au PST

# Pistes cyclables

Itinéraire point nœud : de 51 à 28

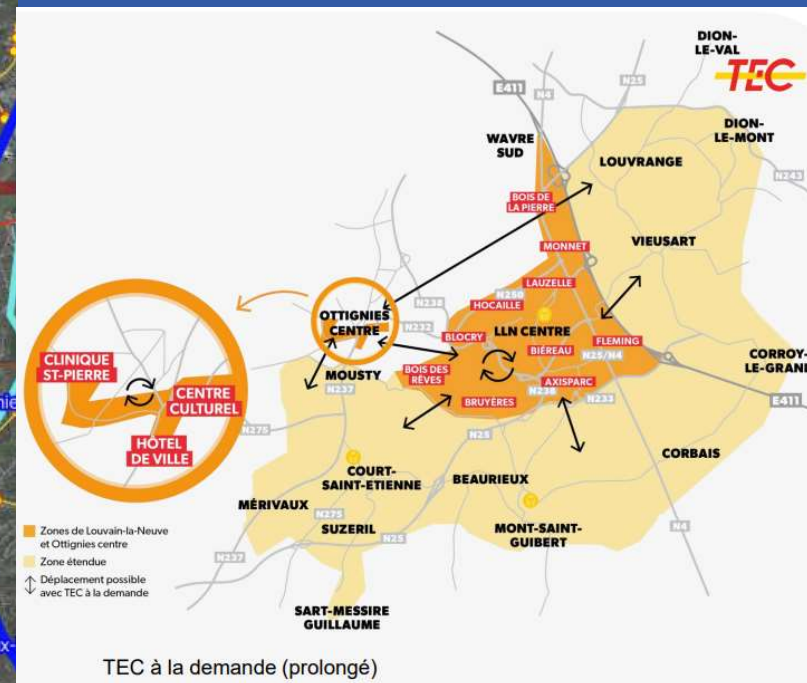
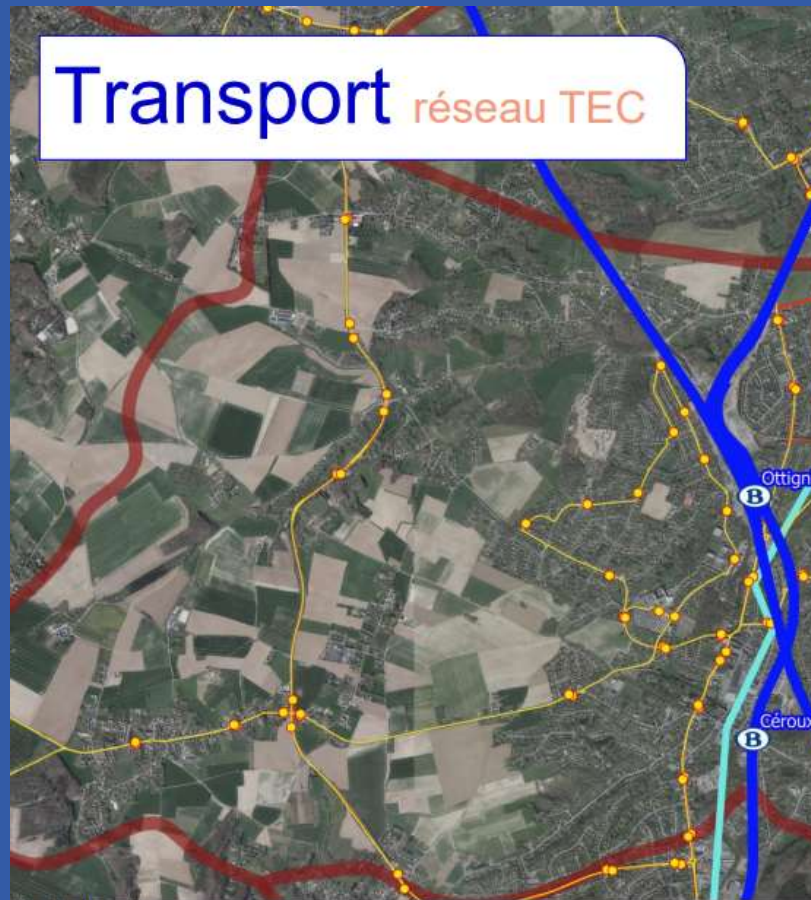


Desserte cyclable dans la zone.



# Transports en commun

- Lignes existantes
  - Ligne 366
  - → BXL : 7h10, 8h01, 12h15, 16h45, 17h37, 19h15
  - → CSE : 7h35, 11h16, 17h10, 18h46
- Transport à la demande : à développer (mais pas extension LLN)

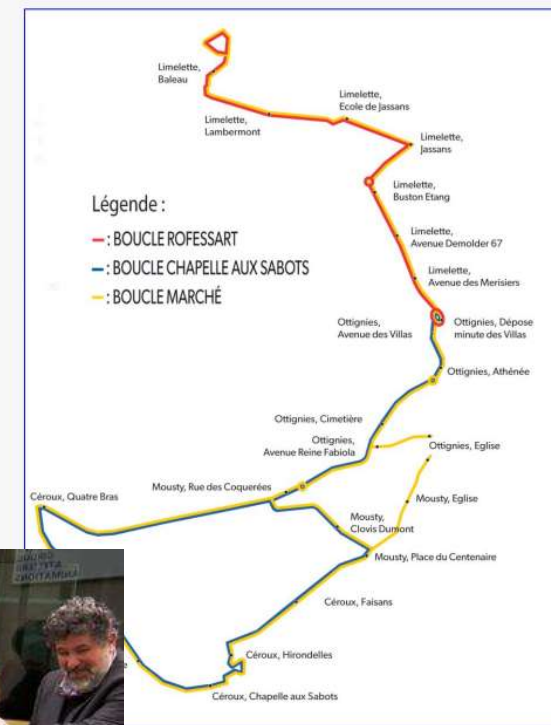


# Transports en commun

- Ligne existante Proxibus 206
- Horaire (église Rofessart → Villas) :
  - Semaine : 6h53, 7h43, 13h37 (Mer), 16h13, 17h13, 18h13
  - Boucle marché : vendredi 10:00
- <https://www.ottignies-louvain-la-neuve.be/fr/actualites/proxibus-ottignies-depliant.pdf>
- 7h43 → Ottignies église : déstructuration ! Idem N 275

## Transport réseau TEC

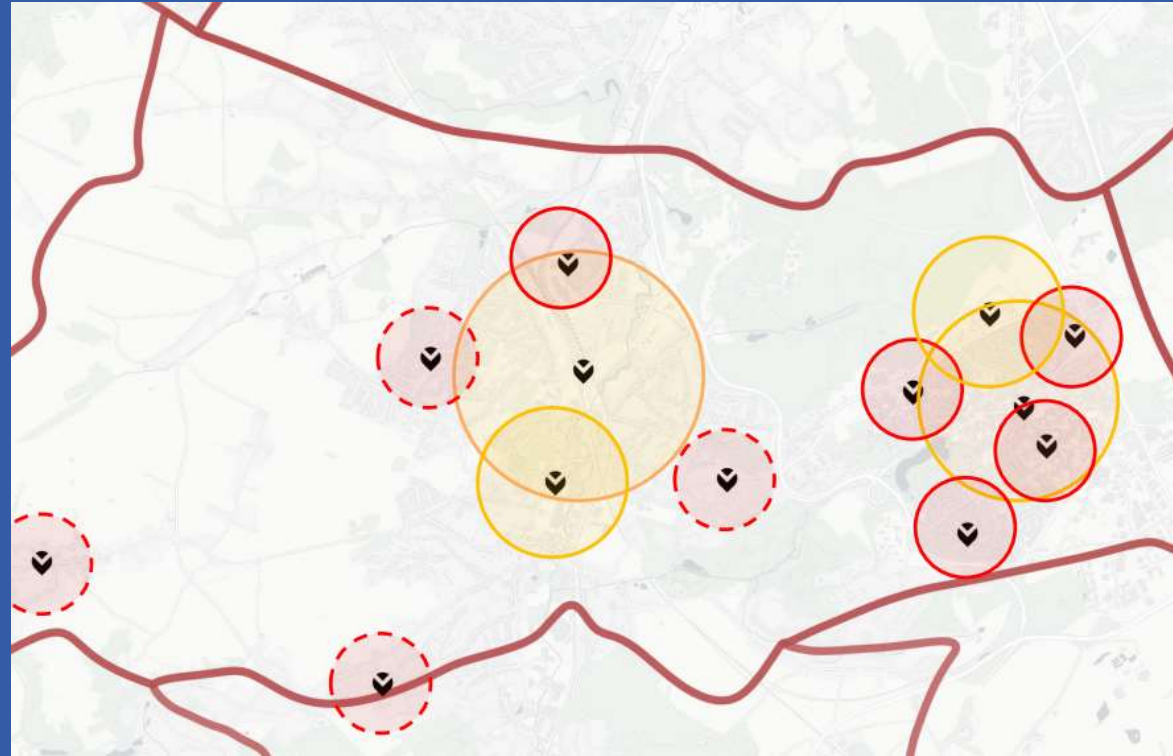
- Proxibus 206
- Chapelle-aux-sabots et Rofessart désenclavés
- En matinée et le soir + temps de midi le mercredi



# Voiture partagée et Mobipoint



1. Intérêt pour une voiture partagée ?
2. Intérêt pour un mobipoint citoyen ? (ajout box postale, vélos partagés...)



Mobipoints  
proposés par  
Mpact  
récapitulatif

**9 Mobipoints**

1 XL  
1 L  
2 M  
5 S

+ 4 Mobipoints  
citoyens

# Quelques points noirs identifiés

Manque trottoir

Rue Albert Haulotte : taque

Rail sécurité plié

Chemin des Bourdaines

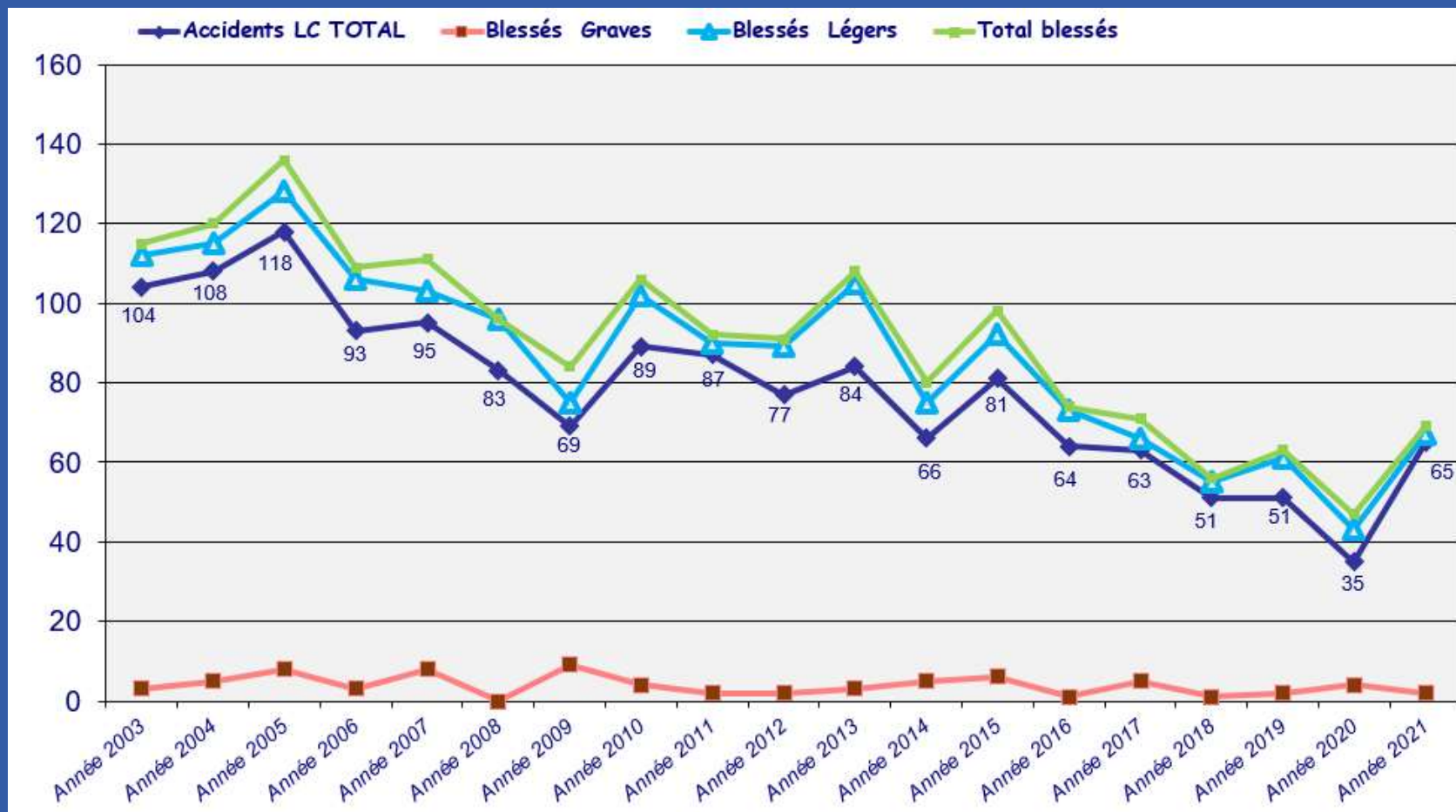
Véhicules sur trottoirs

- Vitesses inadaptées
- Trafic de transit en augmentation

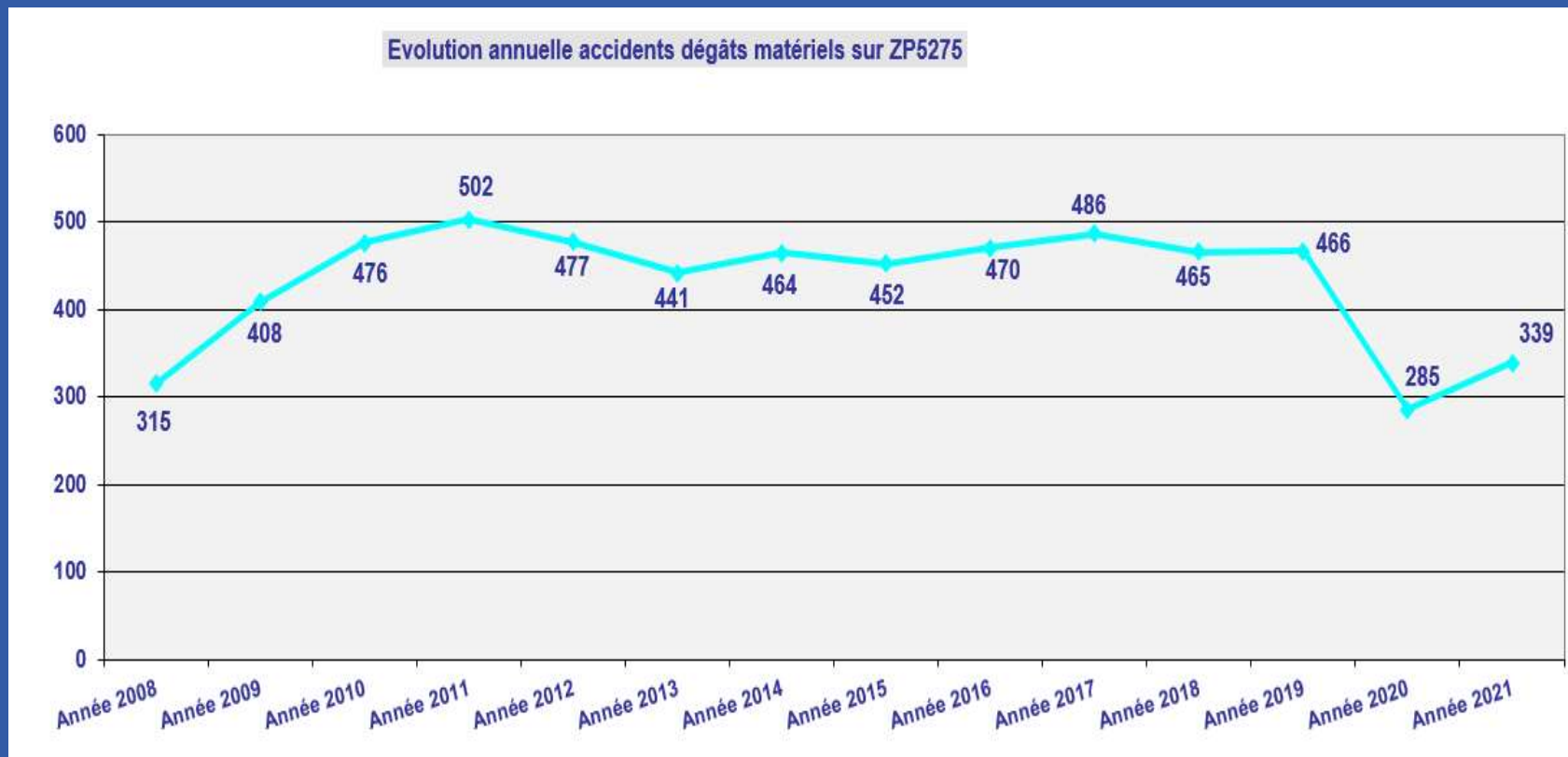
Bacs à fleurs >< piétons



## Accidents circulation LC Hors autoroutes

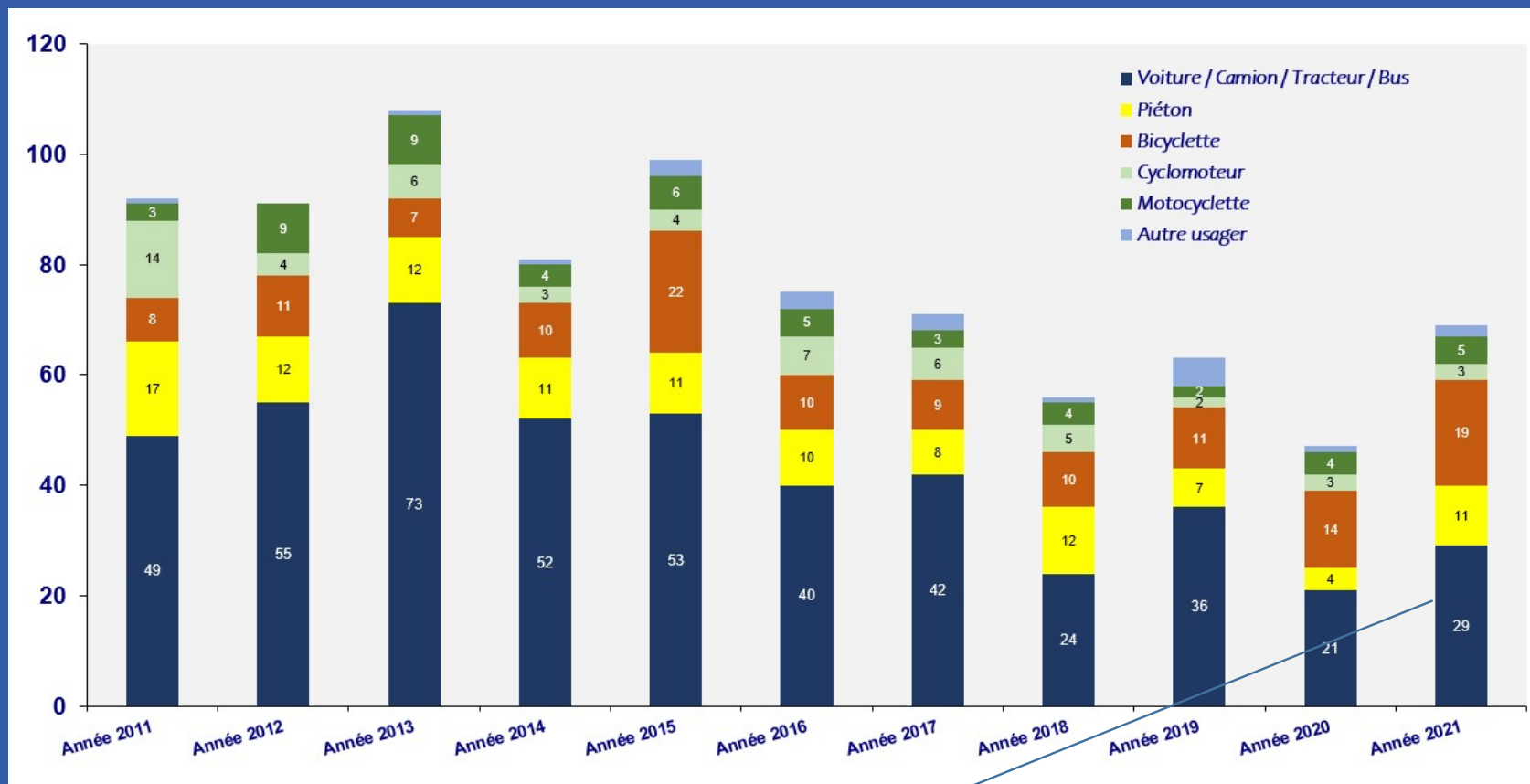


Axes enregistrant le plus d'accidents : Av. Albert 1er (5), Bld de Lauzelle (5), Av. Provinciale (4), Av. Roi Albert (3), Bld Baudouin 1er (3), RN238



*Axes enregistrant le plus d'accidents : Av. des Combattants, Zone du Douaire, Av. Albert 1er, Bld Lauzelle*

## ALC Hors autoroutes – Victimes selon le genre d'usagers



Sur les 67 avec lésions corporelles, 2 sur Rofessart

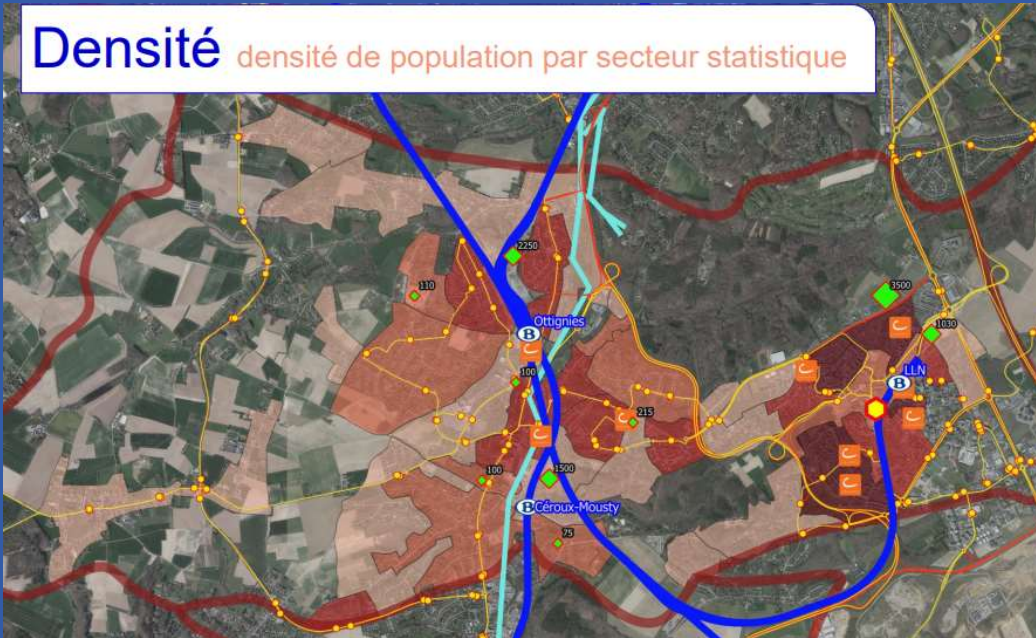


- ❑ Contrôles vitesse rue Alfred Haulotte
  - => Radar préventif amovible placé à 9 reprises
  - => 2 contrôles avec véhicule
  - 261 véhicules contrôlés => 26 véhicules en infraction
  
- ❑ Contrôles vitesse avenue de Jassans
  - => Radar préventif amovible placé à 4 reprises
  - => 8 contrôles avec véhicule
  - 1.907 véhicules contrôlés => 129 véhicules en infraction

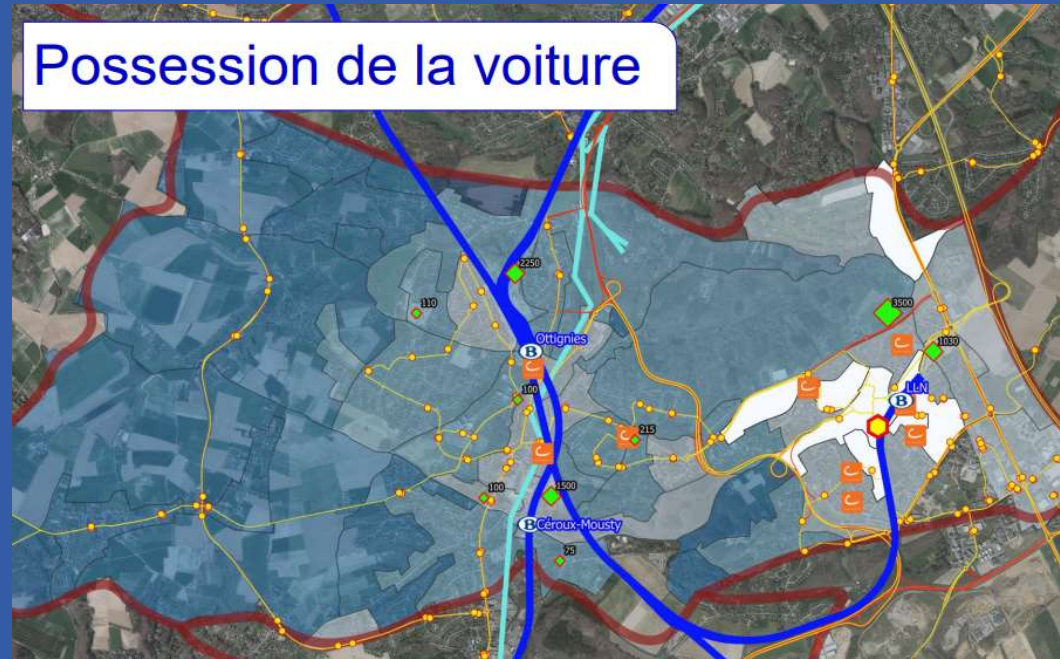


# Voiture chérie et honnie !

Densité densité de population par secteur statistique



Possession de la voiture



# Solutions : oui mais non

- Radars fixes : demandés **mais** très chers, pas subsidiés, et refus de la justice de dépasser des quotas par commune → radar mobile
- Casse-vitesse : efficaces **mais** bruyants, vibrants  
« Je ne suis pas un fou du volant, pourtant je souffre particulièrement des casse-vitesses de la Rue Lambermont qui sont, à mon sens, trop forts (il faut passer à 25Km/h). Plus généralement réguler la vitesse ne doit pas forcément passer par une diminution du confort de conduite, n'y-a-t-il pas moyen de mettre des chicanes ou un radar tronçon? »
- Bacs à fleurs : efficaces **mais** complique la vie : « nous vous offrons un beau bac à fleurs situé en face du n°XX, rue Alfred Haulotte Ce bac apporte plus de problèmes que de solution à la zone 30. »

# Bilan échevin précédent

- quelques éléments spécifiques à Rofessart :
  - L'amélioration de la sécurité à la rue Haulotte, en concertation avec les habitants. Différents dispositifs ont été placés ou marqués, parfois modifiés après évaluation. Je sais que la situation actuelle ne satisfait pas encore tous les riverains, mais face à des attentes divergentes, il apparaît vain de viser le contentement de chacun. Dans une telle situation, le mandataire communal doit trancher en visant l'intérêt du plus grand nombre ;
  - Mise en place d'une zone 30 qui a été élargie avenue Lambermont, rue Escadron Brumagne, chemin des 6 Journaux,..
  - Une réponse à la problématique du parking du centre Kinéo ;
  - Mise en place, à partir de ce 1<sup>er</sup> décembre, d'un Proxibus qui reliera Rofessart au centre d'Ottignies ;
  - Préparation d'une mise en place d'une offre de voitures partagées dans le village ;
  - ... et la prise en considération de centaines d'interpellations citoyennes ponctuelles qui, durant toutes ces années, m'ont été adressées concernant l'état de voirie, de trottoir, la signalisation routière, l'égouttage, l'entretien des bords de route, des espaces verts et des chemins, la mise en place de rues réservées aux jeux d'enfants,... Même si je n'ai pas pu toujours apporter la réponse attendue, chacune de ces demandes a été examinée. Elles m'ont amené à passer très régulièrement à Rofessart et à rencontrer –souvent avec des agents communaux- de très nombreux habitants pour pouvoir cerner au mieux leurs attentes.

# Suite

- Je reçois fréquemment des messages tels que le vôtre, qui me font part de la déception de ne pas voir une réelle diminution de la vitesse dans les (nouvelles) zones 30 et qui me réclament d'organiser des contrôles pour sanctionner les conducteurs qui ne respectent pas la nouvelle limitation, ou placer une signalisation supplémentaire, ou encore réaliser des aménagements de voiries supplémentaires pour forcer les conducteurs à réduire leur vitesse.
- 
- Je comprends évidemment cette déception et ces demandes.
- 
- Notre objectif à terme est de faire de notre ville une « Ville 30 », c'est-à-dire une ville où la vitesse est limitée partout à 30 km/h sauf sur les voiries où elle est explicitement fixée différemment (20 km/h dans les zones résidentielles et les zones de rencontre ; 50, 70 ou même au-delà pour les grands axes structurants).
- La récente extension de plusieurs zones 30 n'est qu'une étape vers cet objectif.

# Suite

- Nous savons bien sûr que de nombreux conducteurs ne respectent pas la (nouvelle) limitation. Il est un fait que les conducteurs habitués à rouler à 50 km/h dans une rue où la limitation était auparavant fixée à cette hauteur estimaient et *continueront à estimer* qu'ils roulent de façon tout à fait prudente à 50 km (voire même encore plus vite). Ces conducteurs estiment la plupart du temps que la limitation à 30 km/h n'est pas justifiée et le fait d'ajouter des panneaux ou des rappels supplémentaires n'a que très peu d'impact sur eux. *Par contre*, les nouveaux conducteurs ou les conducteurs qui n'ont pas coutume de circuler dans la rue prêtent plus d'attention à la limitation et à la signalisation.
- C'est la raison pour laquelle les études montrent qu'une diminution de la vitesse maximale autorisée, même sans aménagements complémentaires, même sans campagne de répression des conducteurs qui ne respectent pas la nouvelle limitation induit toujours une diminution de la vitesse *moyenne* des véhicules. Et donc que cette diminution augmente la sécurité et diminue les nuisances. En outre, fort logiquement, au fur et à mesure que les anciens conducteurs sont remplacés par des nouveaux, cette diminution de la vitesse moyenne s'accroît. Les choses s'améliorent donc réellement, mais toujours moins vite et moins radicalement que ce que les riverains (et l'échevin de la Mobilité) souhaiteraient...

# Suite

- Si les conducteurs sont souvent partisans d'une limitation plus stricte de la vitesse dans la rue où ils habitent, nombreux sont ceux qui sont nettement moins enthousiastes, pour ne pas dire hostiles, lorsqu'ils sont confrontés eux-mêmes, ailleurs, à une telle restriction. Or, la mise en place de nouvelles limitations de vitesse n'a aucun sens si une majorité de conducteurs ne sont pas prêts à les respecter. Dans ce cas, au lieu de renforcer la sécurité routière, nous risquerions au contraire de provoquer une augmentation des risques.
- Comme vous le soulignez, une manière d'arriver à faire en sorte que les limitations soient respectées serait de sanctionner beaucoup plus les contrevenants.

# Suite

- Mais nous nous heurtons ici à des limites qui nous sont imposées du fait du sous-financement de notre Justice. C'est en effet le Parquet (le service du Procureur du Roi) qui doivent gérer les amendes liées aux procès-verbaux dressés par la Police, notamment donc les PV pour excès de vitesse. Étant donné les moyens limités de la Justice, le nombre de PV qui peuvent être traités est limité et le procureur a fixé des quotas à chaque zone de Police fixant le nombre maximum de PV qui peuvent lui être transmis. C'est la condition pour que ces PV puissent effectivement être correctement traités. Sans doute le Procureur a-t-il raison ; rien ne serait pire que de développer un sentiment d'impunité chez les conducteurs qui pourraient commencer à croire que, même flashés, ils ne risquent pas grand-chose... C'est raison pour laquelle, les autorités de la Ville et les responsables de la Police doivent choisir avec soin les endroits où les radars répressifs (fixes ou mobiles) seront placés. Forcément, nous privilégions les endroits où les risques sont les plus grands : aux abords des écoles, là où on constate de nombreux accidents, là où les radars préventifs enregistrent les excès de vitesse les plus nombreux et les plus importants,... Le radar répressif mobile est évidemment placé de telle sorte de n'être pas trop apparent ; mais même ainsi les réseaux sociaux diffusent largement et très rapidement l'alerte que se partagent les conducteurs. Il n'est donc pas utile de laisser longtemps un radar mobile à la même place. Ce qui fait en sorte que les riverains ne se rendent pas toujours compte qu'un tel radar a opéré dans leur rue...

# Suite

- Je mets en copie de cette réponse mon successeur, Hadelin de Beer. Il entendra ainsi votre appel.  
Il sera lui aussi appelé régulièrement à répondre à des messages tels que le vôtre, à d'autres qui lui reprocheront d'attendre qu'il y ait un mort dans leur rue avant de faire ce qui faudrait faire sans attendre, mais aussi aux conducteurs qui l'interpelleront, parfois avec agressivité, pour avoir été sanctionnés du fait de la mise en place de règles qui, à leurs yeux, apparaissent excessives et qui ne visent qu'à pouvoir remplir les caisses de la Ville (ce en quoi ils se trompent ; ces amendes sont perçues par l'état fédéral)...



**Rencontre du Collège avec les citoyen.ne.s**

**Rofessart**

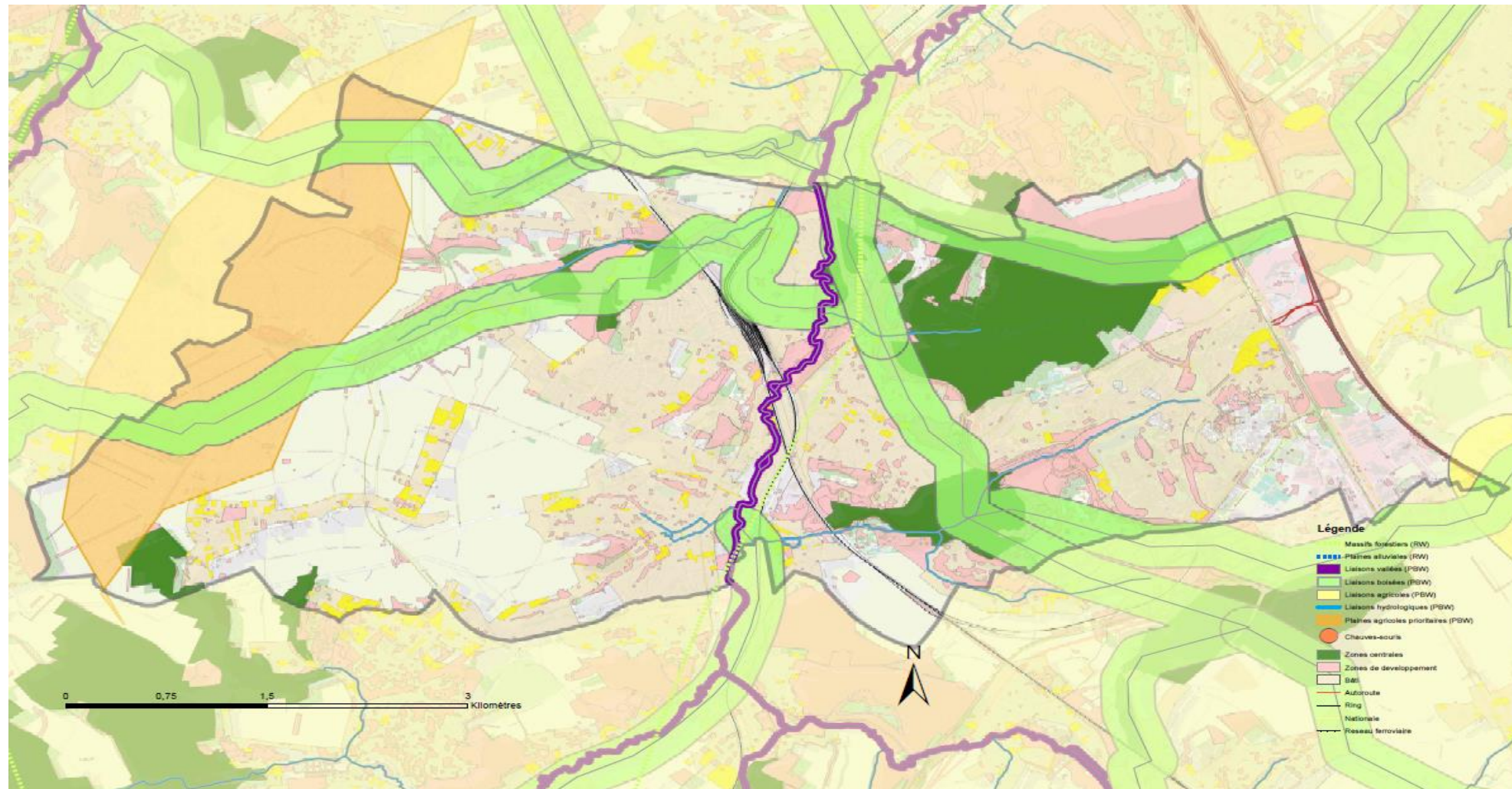
**Environnement  
Retour de la Nature en Ville**

**24/02/2022**

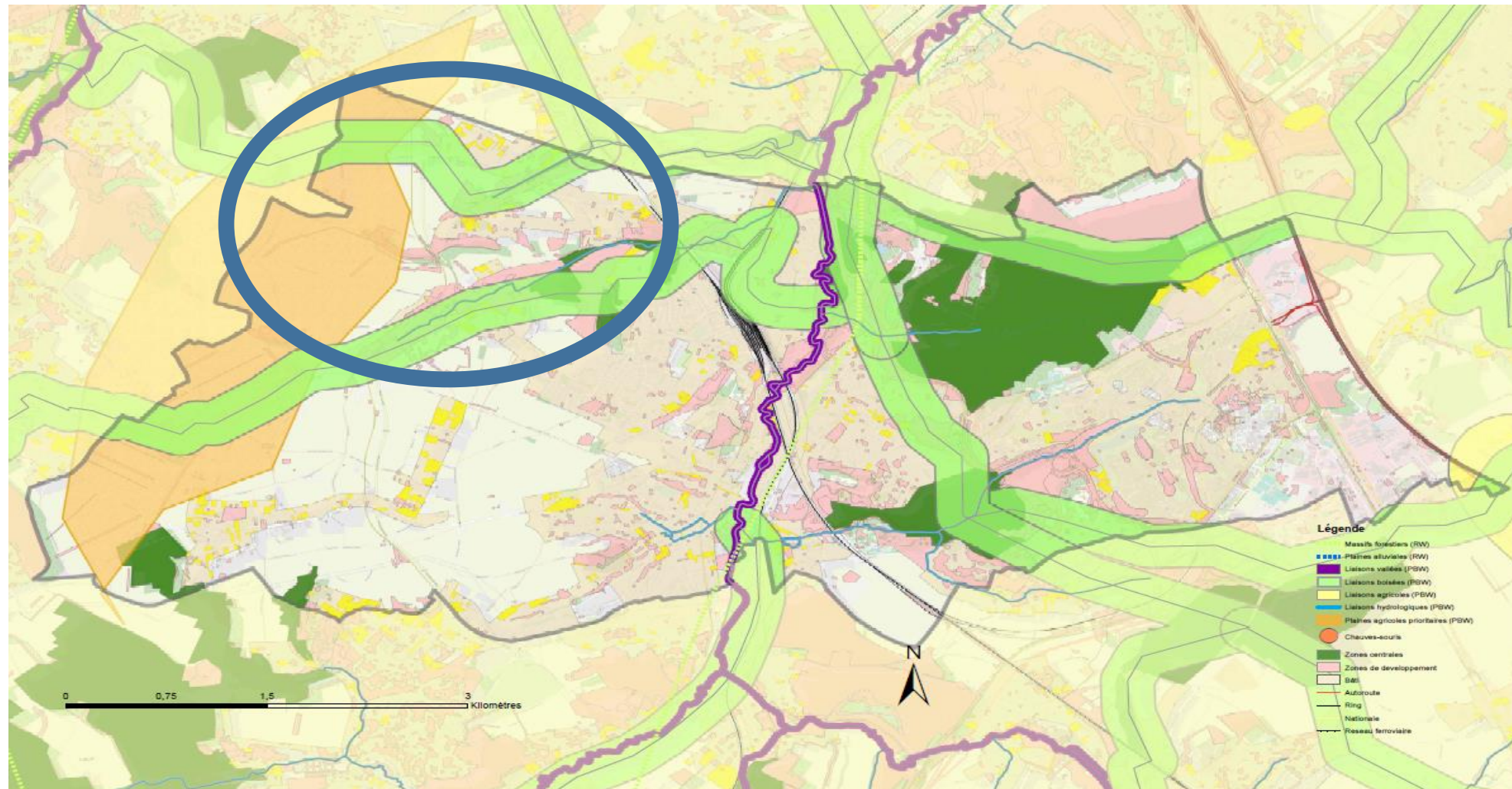
# Ottignies-Louvain-la-Neuve, une Ville à la Campagne



# Maillage écologique



# Maillage écologique



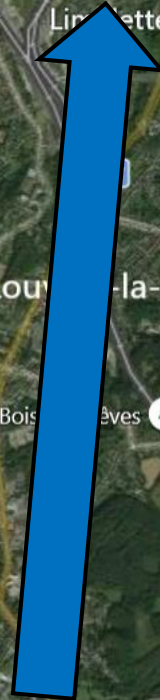
# Maillage écologique

Maillage bleu

Berges

« Ici commence la mer »

Nettoyages  
Egouttage



# Maillage écologique



Maillage vert

Préserver / Restaurer / Développer  
Programme de plantations citoyennes

# Gestion des espaces verts publics communaux

- Gestion différenciée
- Tontes et fauchages
- Réaménagement des ronds-points
- Plantations
- Mise à disposition de grands espaces



# Question relative au jardin de la cure

- La Ville entretient les espaces dont elle est propriétaire
- Le jardin de la cure est propriété de la Fabrique d'Eglise
- La Fabrique d'Eglise fait appel à des bénévoles et il apparaît que cela est de plus en plus difficile
- La Fabrique d'Eglise a alloué un montant de 1000 euros au budget 2022 pour défrayer les bénévoles



# Plan d'actions Zéro Déchet

**DÉS À PRÉSENT DANS VOTRE COMMUNE**  
OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

**STOP AUX CANETTES ABANDONNÉES DANS LA NATURE !**

Ramenez les canettes trouvées dans la nature au point de collecte de votre commune\* et recevez un bon d'achat valable dans tous les commerces participants.

**PRIME RETOUR**  
LE PARTICIPE

\*Point de collecte :  
MODALITÉS DE L'OPÉRATION, LISTE DES COMMERCES ET INSCRIPTION SUR [WWW.PRIMERETOUR.BE](http://WWW.PRIMERETOUR.BE)

**RAMASSAGE DE MEGOTS AUTOUR DU LAC DE LOUVAIN-LA-NEUVE**

**RDV à la passerelle le mercredi 26 juin à 13h00**

Doux à quinze ans : c'est le temps qu'il faut pour qu'un filtre de cigarette se dégrade complètement dans la nature et 10 millions, le nombre de mégots jetés par jour en Belgique. Et pourtant, jeter ses mégots à terre occasionne une infection!

**Tous ensemble pour une Ville plus propre !**

RDV au pied de la passerelle de l'Aula Magna.  
La Ville fournira le matériel Be Wapp spécial mégots.  
Apporter tenue sportive et décontractée.

INFOS : [bebrant@olln.be](mailto:bebrant@olln.be)

**Journée d'animations Zéro déchets**  
Quartier du Bauloy,  
Samedi 7 mars de 11h à 17h

*Faire des animations tout en préservant sa santé et en créant du lien, c'est possible !*

Petits et grands, tout le monde est le bienvenu !  
N'hésitez pas à nous rejoindre pour toute la journée ou seulement une partie.  
Attention, les ateliers de l'après-midi sont gratuits mais nécessitent une inscription.

En avant-garde, on vous propose une recette de poudre à lessiver à faire soi-même : plus économique et plus écologique !

**Le programme**

- De 11h à 13h : Donnez de vêtements
- De 13h à 14h : Qi Gong, atelier bien-être au service de votre santé
- De 14h à 15h : Dîner auberge espagnole zéro déchets (chacun apporte quelque chose à manger ou à boire à partager)
- De 15h à 17h : Echanges et ateliers zéro déchets (fabrication d'emballages réutilisables, boîtes wraps de tresse à pique-nique, de déodorant)
- De 17h à 18h : Goûter auberge espagnole
- Toute la journée : Jeux en bois pour les enfants

**Informations pratiques**

- Admission** : Maison de quartier du Bauloy, Clos Marie Doudouye 28 à Otignies
- Donnerie de vêtements** : apporter les vêtements en bon état que vous ne portez plus et repartir avec ceux qui vous plaisent. On peut également prendre sans amener et amener sans prendre !
- Pré-inscription** (de préférence avant le 02/03) : Attili Habitat et Participation : 0104650604 ou via le site internet

Nombre de places limité pour la conférence et les ateliers !



**L'AVENIR.NET**

**Les gobelets réutilisables ont séduit**

Le choix des gobelets réutilisables était sur la table des discussions à...

**VÊTEMENTS EN SACS FERMÉS**

**VÊTEMENT EN SACS FERMÉS Terre MERCI !**

Que déposer dans cette bulle?

**OUI** (pour vêtements propres, secs, sans taches, sans boutons manquants, sans lacets, sans bijoux, sans accessoires)

**NON** (pour vêtements sales, humides, tachés, avec boutons manquants, lacets, bijoux, accessoires)

**Charte des commerces à OLLN pour une commune "Zéro déchet"**

**Engagements envers mes clients**

- J'informe mes clients pour réduire ensemble les déchets
- Les clients qui font des efforts sont récompensés
- Je propose des activités de sensibilisation zéro déchet
- Je ne distribue pas de sacs à usage unique
- Je propose des produits en vrac ou sans emballage
- J'accepte les contenants personnels
- Je propose des emballages / housses réutilisables consignés
- Je privilégie les emballages recyclables
- Je propose à mes clients des sacs / cartons / cintres
- Je propose ou accepte les boîtes / DorevBAG pour les restes
- Je valorise les fruits et légumes « moches » ou hors calibre
- Je veille à ce que mon personnel connaisse mes engagements et les mette en pratique sur leur lieu de travail

**Engagements envers mes fournisseurs**

- Je demande à mon fournisseur de diminuer les emballages
- Je choisis des produits moins emballés / avec emballage recyclable
- Je me fournis en partie localement
- Je réemploie les emballages venant du transport

**Engagements généraux**

- Je valorise mes déchets organiques
- J'utilise des produits éco-labellisés
- J'appose un autocollant stop-pub sur les boîtes aux lettres
- Je veille à trier mes déchets
- Je favorise la réutilisation / réparation / le don
- J'agis pour réduire le gaspillage via la valorisation / transformation et le don
- Je suis en transition pour réduire mes déchets
- J'utilise des produits d'entretien et de nettoyage sans déchets et / ou moins nocif pour l'environnement
- Je veille à ce que mon personnel connaisse mes engagements et les mette en pratique sur leur lieu de travail

Plus d'informations : [environnement@olln.be](mailto:environnement@olln.be)

# Projet « canettes » abandonné par la Région Wallonne

## Expliquer pourquoi

- Ottignies-Louvain-la-Neuve
  - 99 personnes/associations ont participé au moins une fois
  - Essoufflement au fur et à mesure
  - 33028 canettes déposées / 858,81 kilos / 279 bons commandés
- Globalement, pour les 19 communes participantes
  - 2.858.639 canettes collectées par 2.158 utilisateurs
  - « le dispositif de prime ne contribue pas à une amélioration significative de la propreté publique dans sa globalité »
  - « l'impact du projet sur les PMC collectés sélectivement auprès des ménages dans les communes participantes ne montre aucune modification significative du contenu de ces PMC »
  - « la majorité des participants au projet étaient des personnes davantage guidées par des valeurs et des convictions que par l'attrait de la rémunération »
- Consigne ?



# Dépôts sauvages près des bulles à verre

- Informer le service via [Travaux@olIn.be](mailto:Travaux@olIn.be), idéalement avec une photo et une précision du lieu
- Merci aux « Ambassadeurs de la Propreté »



# Qualité des sacs organiques

- L'organique est une fraction qui ne va pas à l'incinérateur
- Ottignies-Louvain-la-Neuve
  - 12 kilos par habitant
  - Sacs biodégradables et pas sacs en plastique
  - Multiples aspects pratiques à mettre en œuvre pour limiter l'humidité (seau, essuie-tout, déchets moins humides,...)
  - « Toute-boîte » distribué ces jours-ci (avec 2 sacs)



# Recyparc

- Refus de la Ville
  - Localisation
  - Mobilité
  - Perte de terres agricoles
  - Impact paysager
    - (y compris bruit, odeurs pollution lumineuse
    - et conséquences néfastes en matière
    - de maillage écologique)
- L'Inbw a confirmé avoir définitivement abandonné le projet
- La Ville n'est pas contre le fait d'héberger un Recyparc

Fréquentation à Rixensart (source : Inbw)

Total de 11316 usagers

|           |        |                   |
|-----------|--------|-------------------|
| Rixensart | 67.9 % | soit 7685 usagers |
| Lasne     | 15.3 % | soit 1738 usagers |
| La Hulpe  | 10.9 % | soit 1238 usagers |
| Ott/LLN   | 2.5 %  | soit 291 usagers  |
| Wavre     | 3.1 %  | soit 349 usagers  |
| Genappe   | 0.1 %  | soit 12 usagers   |
| Autres    | 0.2 %  | soit 6 usagers    |

Déplacer le PAC vers Rofessart aurait obligé environ 10000 usagers à faire plusieurs kilomètres de plus avec déplacement du centre de gravité



# Plan Stratégique Transversal « Environnement »

## Nature

- Retour de la Nature en Ville
- Eau
- PCDN
- Zéro-pesticide

## Déchets

- Zéro-déchet
- Tri des déchets
- Propreté



## Incidences environnementales

- Bruit, ondes, air, déchets dangereux, tags
- Incivilités
- Suivi des permis d'environnement

Activités liées à la réparation, le partage et la réutilisation



# Rofessart-Pinchart

Le 24 février 2022

Questions sur l'urbanisme

# Délais : permis

- Demande de principe : pas de délai de rigueur ( 30 jours )
- Dépôt du permis :
- Accusé de réception de la ville : 20 jours
  - Pas d'avis d'annonce de projet
    - ➡ lotissement : 30 jours
    - ➡ hors lotissement : 75 jours ( demande avis des régies, instances consultatives,... )
  - Avec annonce de projet – soit enquête soit avis du FD soit avis des instances consultatives : 75 jours
  - Avec annonce de projet - avis du FD ET instances consultatives : 115 jours
  - Délai voirie : 30 jours + délai conseil communal
  - Le Collège peut proroger de 30 jours



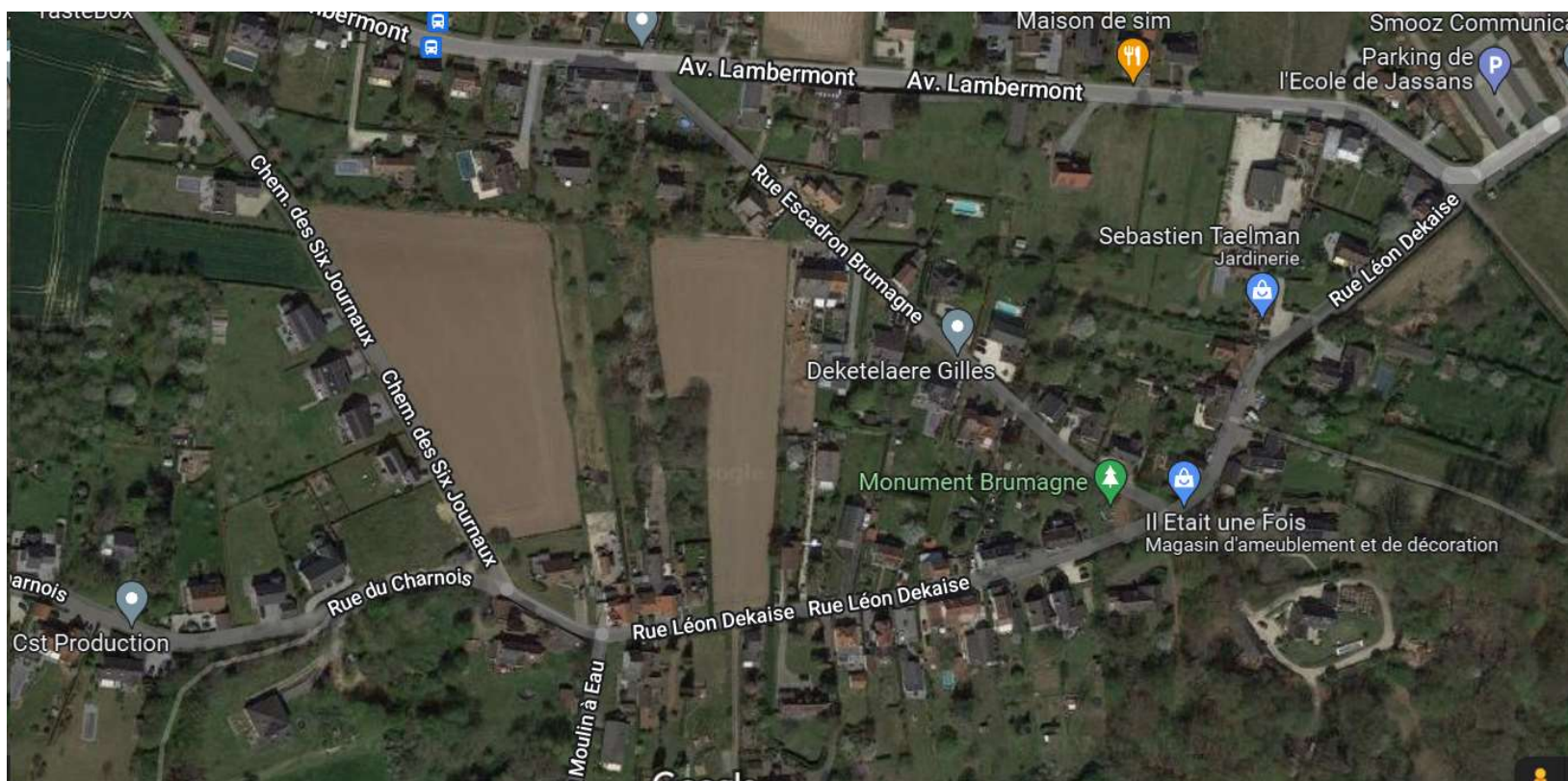
# Réponse aux enquêtes

- En cas d'annonce de projets, une réponse est toujours adressée aux réclamants reprenant la décision du Collège.
- Six journaux – Brumagne – Dekaise :
  - retrait du permis de la part du demandeur.
  - rencontre ville – promoteur
  - nouvelles demandes fin décembre 2021

## Nombre de dossiers Rofessart – Pinchart

- 15 demandes de permis ont été déposées ( années 2020-2021 )
  - 5 nouvelles constructions
  - 10 demandes de rénovation ou d'extension.

# Lotissement six journaux-Dekaise – Escadron Brumagne



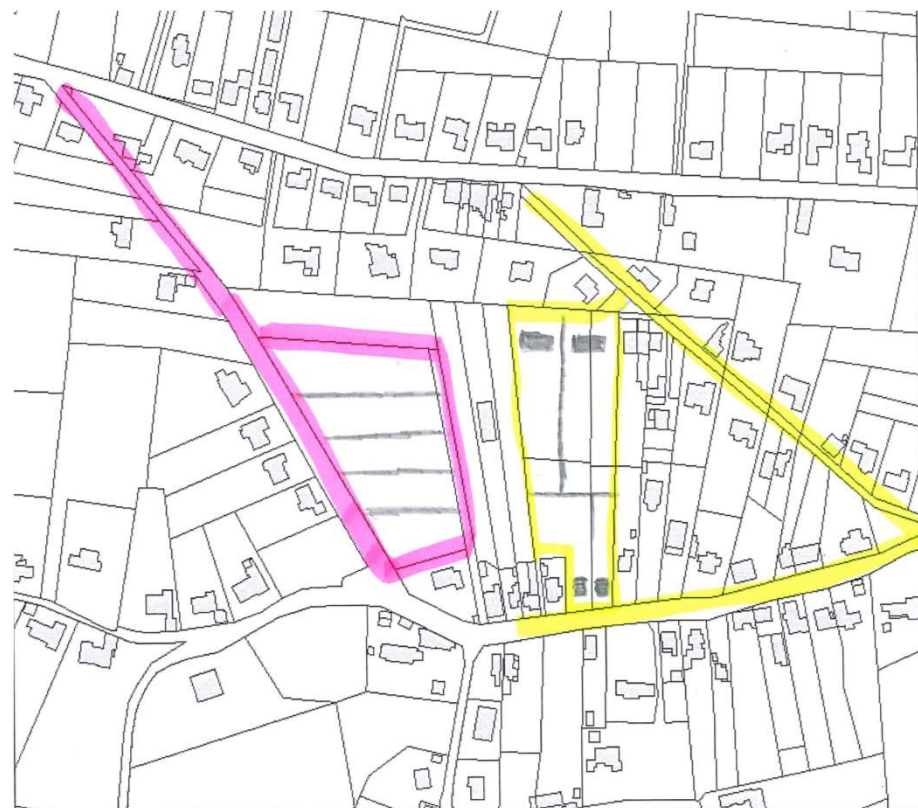
# Terrain : Rue des six journaux

- Terrain : superficie : 85 ares
  - Aire à **caractère résidentiel** au GCU : volonté du Collège de ne pas densifier les plateaux.
  - Densité préconisée : **10 logements / ha** maximum au schéma de développement communal
- ➔ *Demande de principe* introduite à la ville fin 2021 pour la division du terrain en six lots.
- Collège* : diminuer à 5 le nombre de lots, afin de faire correspondre leur largeur à celle des lots récents aménagés en vis-à-vis de la voirie dans le lotissement.

# Rue Dekaise – Rue Escadron Brumagne

- Situé en zone d'habitat résidentiel au schéma de développement communal
- Aire à caractère résidentiel au GCU
- Superficie : 80 ares
- Rencontre avec le demandeur :
  - réduire le nombre de lots
  - protéger la zone boisée
  - augmenter la taille des parcelles
  - réduire la mobilité supplémentaire générée par le projet, dans le quartier.

- Demande de permis d'urbanisme a été déposée fin décembre 2021 :
  - 2 lots rue Dekaise
  - 2 lots rue Escadron Brumagne
- janvier 2022 : notification au demandeur lui signalant de l'incomplétude de son dossier ( 6 mois maximum pour compléter son dossier ) .



## *Rue réservée au jeu :*

- rue Escadron Brumagne : dimanche de mi-mars à mi-octobre de 14 heures à 18 heures.

## *Plaine de jeux :*

- terrain situé à l'arrière de l'église ( terrain appartenant à la fabrique d'église )



# Vous n'avez pas pu poser votre question ?

- **Julie Chantry** – bourgmestre (affaires générales, participation, logement, patrimoine, contentieux, transition écologique, personnel, protocole) - [julie.chantry@olln.be](mailto:julie.chantry@olln.be)
- **Benoît Jacob** – premier échevin (urbanisme – aménagement du territoire – sport – jeunesse – aînés – tourisme – fêtes) - [benoit.jacob@olln.be](mailto:benoit.jacob@olln.be)
- **Annie Galban-Leclef** – échevine (enseignement, associations patriotiques, jumelages, laïcité, état civil, population) - [annie.galban-leclef@olln.be](mailto:annie.galban-leclef@olln.be)
- **Hadelin de Beer de Laer** – échevin (mobilité, voiries, culture, travaux publics) - [hadelin.debeer@olln.be](mailto:hadelin.debeer@olln.be)
- **Nadine Fraselle** – échevine (affaires économiques – commerces – classes moyennes – emploi – affaires sociales – petite enfance – personne handicapée – santé – cultes – toponymie – bien-être animal) - [nadine.fraselle@olln.be](mailto:nadine.fraselle@olln.be)
- **Philippe Delvaux** – échevin (finances, budget, numérique, simplification administrative, environnement, espaces verts, affaires rurales) - [philippe.delvaux@olln.be](mailto:philippe.delvaux@olln.be)
- **Abdel Ben El Mostapha** – échevin (bâtiments, énergie, droits humains, relations Nord-Sud, accueil des personnes d'origine étrangère, information, tutelle CPAS) - [abdel.benelmostapha@olln.be](mailto:abdel.benelmostapha@olln.be)
- **Marie-Pierre Lambert-Lewalle** – présidente du CPAS - [marie-pierre.lambert@cpas.olln.be](mailto:marie-pierre.lambert@cpas.olln.be)

# Merci pour votre écoute & votre participation !

Dialoguez  
avec le  
**Collège** 

Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve  
Avenue des Combattants 35  
1340 Ottignies- Louvain-la-Neuve

info@olln.be  
010/43 60 00  
www.olln.be

